



Saran sous la Neige

Pages 24 et 25

Repères
le magazine de la ville de Saran

mars 2018
n° 240

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr

2# DANS LE RETRO



◀ **.30 janvier** : Au théâtre municipal, Brigitte Fossey et Nicolas Celuro « convoquent » Ludwig Van Beethoven à un concert-lecture flamboyant.



.11 février : La salle des fêtes accueille le 20^e anniversaire de la fête de la Batterie proposée par l'École municipale de musique. ▶



◀ **.17 février** : P'tit déj convivial au Vilpot. Rencontre et échanges résidents-élus. Proposer, imaginer. Prendre part à la vie de son quartier... Une nouvelle démarche de citoyenneté et de démocratie inaugurée il y a quelques semaines aux Chimoutons et que la municipalité souhaite déployer.



.20 février : Ambiance de fête au foyer Georges-Brassens lors de l'inauguration du nouvel espace de vie. ▶



ENQUÊTE INSEE MARS 2018

L'Insee va effectuer une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête, qui va se dérouler sur l'année, a pour objet de déterminer combien de personnes se trouvent dans ces situations. C'est la seule source permettant des comparaisons internationales. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue. La participation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les familles saranaïses concernées, dans les prochains mois. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions du bon accueil que vous lui réserverez.

Les réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques. La loi en fait la plus stricte obligation.

◀ **.26 janvier** : Le traditionnel repas anniversaire du foyer Georges-Brassens s'achève par la remise d'un chèque d'un montant de 503,80 euros (récoltés lors de son marché de Noël) au profit du comité local du Secours populaire. La municipalité rend hommage à l'implication et au professionnalisme du personnel municipal.



Maire de Saran

Budget municipal : Réalité d'aujourd'hui et perspectives de demain

Chaque année en décembre la ville vote son budget. C'est un moment fort de la vie municipale puisqu'il fixe les montants des investissements à venir. Depuis quelques années, nous n'avons cessé d'expliquer que les contraintes sont de plus en plus lourdes. Ce nouveau budget n'échappe pas à la règle. Même si la réduction des dotations de l'État marque une pause en 2018, les sommes déjà perdues ne sont pas retrouvées. À cela s'ajoutent des incertitudes concernant l'exonération de la taxe d'habitation. Enfin, le transfert de nouvelles compétences à Orléans Métropole a considérablement modifié la donne.

Malgré tout, le travail commencé dès avant l'été avec les orientations et le cadre budgétaire, a été mené à bien avec les services. Ce budget dont vous découvrirez les principaux axes dans les pages suivantes, repose sur la réalité d'aujourd'hui et les perspectives de demain. Certains nous feront le reproche de ne pas investir assez. Ce que nous savons, c'est que d'importants investissements sont à prévoir dans un avenir prochain pour l'entretien de notre patrimoine. C'est pourquoi dès cette année nous avons mis l'accent sur la rénovation complète du gymnase Jean-Moulin (Bourg) et des vestiaires de Guy-Vergracht. Les études sur la réalisation du nouveau groupe scolaire des Parières sont toujours en cours.

Chaque année la construction du budget municipal se fait avec l'objectif que les services rendus à la population soient les meilleurs possibles. Je sais qu'aujourd'hui il est de bon ton de s'en prendre aux services publics. Pourtant, chaque jour ils montrent leur efficacité et leur engagement. Il y a encore quelques jours, alors que notre ville, comme beaucoup d'autres, se couvrait d'une couche de neige conséquente, les équipes du Centre technique ont été à pied d'œuvre jour et nuit pour vous permettre de circuler en sécurité. Cet épisode nous a à nouveau démontré l'intérêt de conserver des services publics au service de tous.

Maryvonne Hautin

QUELQUES DATES A RETENIR

4 MARS : Marche du ruban bleu
Lac de La Médecinerie

8 MARS : Inauguration de l'exposition Dufour/Dias Looten
Galerie du château

12-24 MARS : Festiv'Elles
Exposition photographique
« Femmes engagées »
Place de la Liberté

14 MARS : Réunion Elu-e-s/Administré-e-s (quartier sud)
18h-20h, salle des Aydes.

19 MARS : Cérémonies du souvenir de la guerre d'Algérie
18h, Monument aux morts du bourg

21 MARS : LidlStarligue Hand Saran/Montpellier
Palais des sports d'Orléans

23 MARS : Conseil municipal
19h, Mairie

25 MARS : La Boueuse Run
Château de l'Étang

28 MARS : Réunion Elu-e-s/Administré-e-s (quartier ouest)
18h-20h, salle Marcel-Pagnol

RETROUVEZ-NOUS SUR :



www.ville-saran.fr



www.facebook.com/villesaran



SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actualité	p.8
Sortie(s)	p.9
Loisirs jeunes	p.10
Menus scolaires	p.11
Métier d'à venir	p.12
Action jeunesse	p.13
En terrasse	p.14
Info social	p.16
Actu éco	p.17
Ici...	p.18
On en parle	p.19
Espace public	p.20
Brèves	p.20
Conseil municipal	p.21
Travaux-Aménagement	p.22
Saran sous la neige	p.24
Association	p.26
Une affaire de goût	p.27
Carnet de route	p.27
Reflêt Saranais	p.28

UN BUDGET

Adopté lors du Conseil municipal du 22 décembre, le budget communal fixe les grandes orientations financières de la Ville pour l'année en cours. Des choix qui contribuent à la qualité de vie au quotidien des Saranais.

Dans un contexte financier contraint, Saran se donne les moyens de sa politique : Maintien des subventions aux associations, stabilité des taux d'imposition, poursuite des investissements tout en se désendettant, réduction des dépenses de fonctionnement, transfert financier à la Métropole.

Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

Si les années se suivent et les gouvernements se succèdent, la pression financière de l'État sur les collectivités locales ne faiblit pas. Saran en fait une nouvelle fois les frais en 2018, avec une DGF (Dotation globale de fonctionnement) réduite à néant (voir graphique). Malgré cette marge de manœuvre financière restreinte, du fait du désengagement de l'État, la Ville continue à se projeter et poursuit son



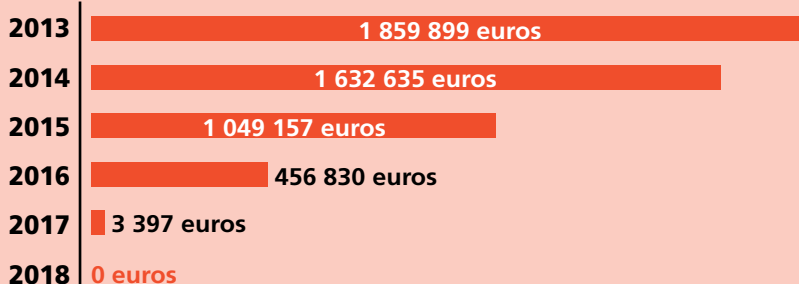
programme d'investissements.

Cette année, le principal effort financier porte sur la réhabilitation du gymnase Jean-Moulin (ou gymnase du Bourg). Le chantier a débuté à la Toussaint et doit se poursuivre jusqu'à la rentrée 2018. Un tiers des travaux seront réalisés en régie, c'est-à-dire par les services techniques municipaux. Outre le savoir-faire et l'expertise de ses services, la Ville bénéficiera ainsi d'un

reversement de TVA proportionnel aux montants engagés. « Nous avons fait le choix politique d'optimiser les bâtiments » précise **Sylvie Dubois, adjointe aux Finances**. « Nous avons préféré une réhabilitation complète du gymnase que sa reconstruction. La Ville n'a pas la folie des grandeurs ». Ce que confirme **Maryvonne Hautin** « on ne fait pas du tape à l'œil, mais du fonctionnel. Il s'agit du plus ancien équipement sportif de Saran. Pour cette réhabilitation complète, nous sommes partis de l'utilisation qui en est faite par les écoles et les associations, afin de l'adapter aux besoins ».

Évolution de la DGF pour Saran

(Dotation globale de fonctionnement)



Des investissements raisonnés

Pas d'autre investissement important cette année à Saran. Tout du moins, en

MAÎTRISÉ



Rénovation de la salle Guy-Vergracht

apparence. « Nous avons déjà un patrimoine conséquent » rappelle Sylvie Dubois, « une grande partie des investissements est consacrée à son entretien, même si ce n'est pas clinquant » (740 000 euros dont 410 000 euros de travaux en régie). Rénovation du foyer Georges-Brassens, de la salle Guy-Vergracht, réfection de l'éclairage public, démolition des anciens ateliers municipaux, au pied du défunt château d'eau de la Tête Noire... 1,62 millions d'euros sont par ailleurs affectés à l'acquisition de véhicules et 500 000 euros réservés, comme depuis plusieurs années, à l'achat de terrains par la Ville. Dans le budget annexe, 6,2 millions d'euros sont investis dans l'aménagement de la zone d'activités artisanales de La Motte-Pétrée. Ce budget s'équilibrera sur plusieurs années, avec la vente de terrains qui commence fort, preuve de l'attractivité de Saran.

L'ensemble de ces investissements contenus (4,37 millions d'euros) permettent à la Ville de se dégager des moyens financiers pour l'avenir. « Depuis cinq ans, la maîtrise de la dette de la Ville est importante » souligne Sylvie Dubois. « Cela s'est traduit entre autres par la renégociation des taux d'emprunt. Ce qui nous a permis de dégager de l'auto-financement (2,35 mil-

lions d'euros) qui sera consacré à un projet phare : le groupe scolaire des Parières, dans le quartier des Chimoutons. Ce projet est déjà inscrit dans notre PPI (Plan pluriannuel d'investissement), mais pour l'instant il est décalé dans le temps ». Une étude démographique réalisée récemment vient appuyer cette décision.

Des taux d'imposition et subventions stables

En ce qui concerne les recettes de la commune, les taux d'impôts directs fixés par la Ville (taxe d'habitation et taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) n'évoluent pas en 2018, ce, pour la huitième année consécutive. En revanche, l'État a fait voter via la loi de finances une évolution des bases de l'ordre de 1,2% qui se traduira concrètement sur les prochaines factures.

En ce qui concerne le projet d'exonération de la taxe d'habitation dès 2018 pour 80% des contribuables (Baisse d'un tiers de la taxe en 2018, puis progressivement jusqu'en 2020) décidé par le gouvernement, « c'est LA grande interrogation et préoccupation pour la commune » résume Sylvie Dubois. « On ne sait ni comment, ni



Sylvie Dubois



Anciens ateliers municipaux

même si cette exonération sera compensée. Cela représente une ressource potentielle en moins pour la Ville dès l'an prochain ». Ce que déplore Maryvonne Hautin « Les collectivités ont besoin de ressources pour vivre et investir, en construisant par exemple un groupe scolaire. Outre la disparition de la DGF, l'État continue de transférer aux communes des missions non financées, et donc à la charge de la Ville, comme l'établissement des passeports, des cartes d'identité, changements d'état-civil, Pacs, etc. En fait, l'État veut faire payer les impôts aux citoyens » conclut le maire. Ce

projet d'exonération de taxe d'habitation, qui ressemble fort à un tour de passe-passe, intervient dans un contexte déjà préoccupant pour les communes. « Depuis plusieurs années, de plus en plus de personnes sont exonérées de la taxe foncière » pointe Sylvie Dubois. « Cette ressource financière qui est essentielle pour la Ville est en baisse. Cela nous inquiète ». Une inquiétude d'autant plus compréhensible que la municipalité a décidé de maintenir le montant des subventions versées aux associations. « Il s'agit d'un choix politique, avec un aspect social et humain. Ce choix répond à des aspirations de qualité de vie » explique le maire. Au delà des subventions, les associations continuent à bénéficier de l'accompagnement de la



Maryvonne Hautin

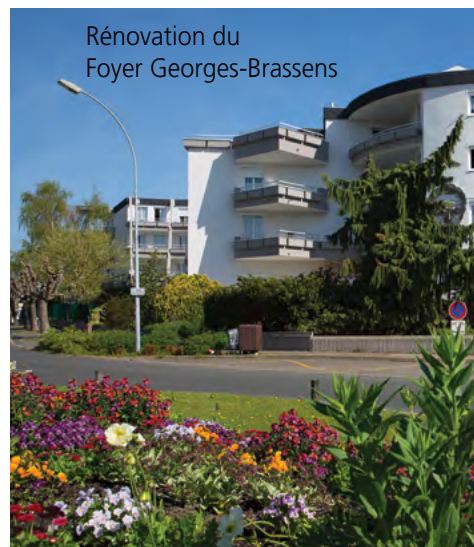
Ville, avec la mise à disposition de salles et du personnel municipal. « On n'a rien réduit » souligne Maryvonne Hautin. Dans ce domaine, Saran se différencie de nombreuses communes.

Des engagements respectés

En matière de fonctionnement, les services municipaux ont respecté les orientations fixées par les élus au titre de 2017, à savoir une réduction de 10% des charges à caractère général. Soit une économie de l'ordre de 600 000 euros. « Je tiens à remercier le personnel de la Ville pour avoir compris les difficultés et avoir géré les budgets au plus près » mentionne Maryvonne Hautin. Comme dans la plupart des collectivités territoriales, les charges de personnel représentent plus de 60% des dépenses de fonctionnement à Saran. Depuis cinq ans, la Ville vit un mouvement de fond, avec le renouvellement de 50% de son personnel. Pour la première

fois en quinze ans, la municipalité est parvenue en 2017 à réduire de 2% la part de la masse salariale dans le budget. Sans baisser les salaires, mais en ne renouvelant pas certains postes. « Nous ne réembauchons pas forcément sur le même profil de poste » précise Sylvie Dubois. Ces efforts consentis par les agents

et les services municipaux se poursuivent. 2018 est par ailleurs l'année de naissance d'Orléans Métropole. Une naissance qui se traduit notamment par le transfert de compétences supplémentaires de la Ville à la Métropole. 21 agents communaux sont directement concernés. Transfert de personnel, soit un mouvement inédit et sensible à Saran. Transfert d'emprunts par ailleurs vers la Métropole, à hauteur de 3,81 millions d'euros. Soit un désendettement de la Ville, avec moins de remboursement de dettes et d'intérêts. En contrepartie, la Ville versera chaque année à la Métropole une compensation d'investissement. Depuis plusieurs années, la Ville poursuit une stratégie de désendettement (17,4 millions d'euros d'encours en 2017), tout en réalisant des investissements conséquents. À ce jour, Saran figure ainsi dans la bonne moyenne des communes. •



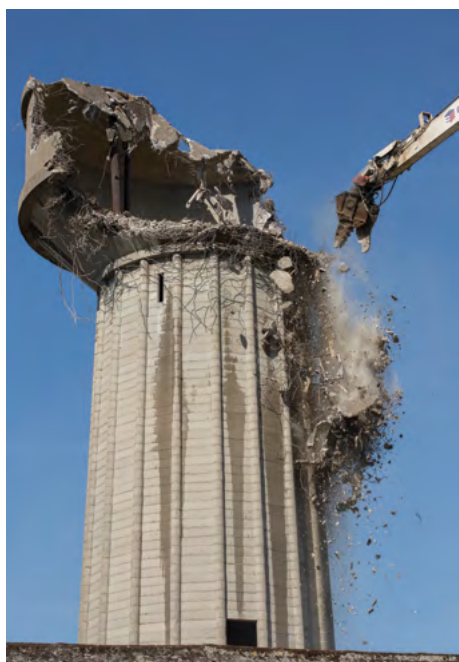
Rénovation du Foyer Georges-Brassens



Le futur groupe scolaires des Parières trouverait sa place à proximité de la crèche Les P'tits Loups et de la Cuisine centrale.



◀ Rénovation du Gymnase Jean-Moulin
(voir page 22)



◀ Démolition du Château d'eau
de la Tête Noire

La DGF c'est quoi?

Moins 1,9 millions d'euros de DGF

Depuis 2012, soit 5 ans, la Ville a perdu presque 1,9 millions d'euros de Dotation globale de fonctionnement (DGF).

Cette dotation était jusqu'alors attribuée chaque année aux communes par l'État, en contrepartie d'un transfert de compétences ou de charges, comme par exemple depuis peu l'établissement des passeports en mairie.

Ce désengagement de l'État au détriment des communes, alors même que les missions transférées augmentent, réduit les ressources des villes.

Chiffres clés

Le budget 2018 de Saran : 34,8 millions d'euros

(Dont le budget de fonctionnement : 30,4 millions d'euros et le budget d'investissement : 4,3 millions d'euros)

**Dotation Globale de fonctionnement
versée par l'État : 0 euros**

Dette par habitant : 776 euros.



TOUS PAREILS TOUS DIFFÉRENTS!

GABIN SANS LIMITES
Attention, enfant autiste à l'intérieur



La médiathèque organise du 21 mars au 28 avril un rendez vous culturel et citoyen sur le thème du handicap. Expositions, ateliers, spectacle, lectures, rencontres... à destination des jeunes et aussi des adultes.

Événement phare de la médiathèque pour ce printemps culturel, « Tous pareils, tous différents », va pendant cinq semaines traiter de façon vivante et éducative du handicap, tout en valorisant deux auteurs. « C'est un gros temps fort de l'année qui nous tient à cœur, dit **Pauline Allezy, responsable adjointe de l'établissement.** Nous sommes un lieu culturel de loisirs mais on peut apporter un plus, être un relais sur une thématique sociétale. Avec cette opération, en touchant les enfants on touche les parents. L'objectif est de mettre un projecteur sur quelque chose qui touche toutes les familles, d'ouvrir l'esprit des adultes ». Pour **Jean-Paul Vanneau, adjoint municipal à la Culture** : « J'aime bien l'idée que ce soit pour les parents et les enfants. Il faut que les gens, les acteurs se retrouvent. On ne va jamais assez loin dans ce domaine. Le handicap concerne tout le monde ». Le programme est

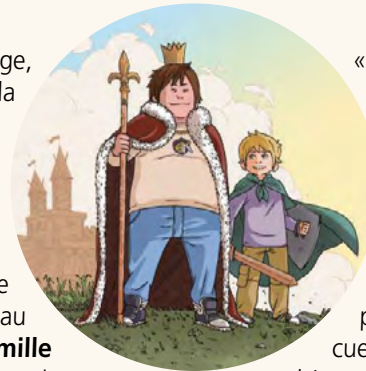
copieux. En fil rouge, deux expositions à la Boîte. Du 21 mars au 7 avril, les planches originales de **Bastien Griot** pour son album « Arthur ou la vie de château » qui traite de la trisomie. Puis du 10 au 28 avril, celles de **Camille Garoche**, « Le Lapin de neige » et « Fox's garden », albums pour enfants qui abordent les sujets du handicap moteur et de la différence. Les deux artistes animeront des ateliers. Le 31 mars, Bastien Griot sur la BD et la création de super-héros. Suivi d'une rencontre-dédicace.

Autisme, langue des signes, livres en braille...

Le 14 avril, Camille Garoche animera un atelier illustration pour les plus jeunes et un autre pour les grands et les adultes (tatouages éphémères). Suivis également d'une

rencontre-dédicace. Place au spectacle le 6 avril avec

« Le Bal des pompiers » de Laurent Savard qui aborde avec humour le thème de l'autisme. Le 18 avril est proposé un atelier pour les 4-6 ans autour des livres en braille et en relief. Enfin le 28 avril, **Cécile Gaultier, responsable de la section jeunesse**, fera une lecture



« dans tous les sens », signée par une interprète en langue des signes et accompagnée par la violoncelliste Camille Méchain. Un moment fort à ne pas manquer, à partir de 4 ans. « Depuis septembre nous accueillons des écoliers sur le thème de la différence, dit Cécile

Gaultier. Notre opération qui traite du handicap physique et mental est aussi le prolongement des projets de classe faits dans les écoles autour de la différence. Le livre constitue une excellente porte d'entrée sur le sujet ». Le handicap et la différence sont des thèmes fédérateurs. « Tous pareils, tous différents » peut apporter des pistes, permettre de voir le handicap différemment. Les adultes peuvent venir y chercher des témoignages. L'association balgentienne Val de Lire et la Médiathèque départementale du Loiret sont partenaires de l'opération.

Clément Jacquet



Langue des Signes Française

Une exigence partagée



En ce mois de mars, la galerie du château de l'Étang présente les toiles de Florence Dias Looten et les céramiques et sculptures végétales de Dany Dufour. Deux artistes aux démarches créatives en résonance pour une exposition conjointe.



Des toiles en lumière

Outre un passé de quinze ans d'aquarelliste, **Florence Dias Looten** se consacre depuis de nombreuses années à la peinture à l'huile, avec une prédilection pour les toiles carrées. De nombreuses expositions, une artiste qui peut selon le moment se montrer prolifique, et des œuvres qui évoluent sur le fil, entre abstraction et figuration. « L'abstrait ne me convient pas, et je ne veux pas être dans un réalisme pur » explique Florence Dias Looten. « J'aime bien aller, tendre vers une abstraction. Être plus dans l'évocation que dans le descriptif. Ne pas trop en dire. Je veux pouvoir rêver. Je ne perds jamais de vue la personne qui va regarder mon tableau. Je ne veux pas qu'elle s'ennuie, mais qu'elle cherche un peu ».

Pour donner vie à ses toiles, Florence Dias Looten ne se fixe aucune règle. « Je me sors de mes habitudes, de ma zone de confort. Je déteste me faire enfermer dans quelque chose » souligne-t-elle. Paysages, ambiances, personnages, animaux... L'artiste puise son inspiration dans l'observation au quotidien mais aussi de ses innombrables voyages en Asie. Des œuvres aux tonalités vives et chaleureuses, baignées d'une lumière qui surligne le thème de la toile et révèle ainsi la force du regard et du propos de l'artiste.

« La lumière me passionne. C'est « mon grand cheval de bataille » confie Florence Dias Looten. « J'essaie de montrer dans mes toiles les différentes lumières, les nuances... » Et de garder la flamme de la passion intacte. « Cette exposition prend une dimension supplémentaire, car avec Danny, nous exposons ensemble » mentionne l'artiste. Dialogue, complicité et complémentarité nourrissent cette rencontre inédite au château de l'Étang.



L'expression de la vie

Dans le cadre de cette exposition, **Dany Dufour**, céramiste et sculpteur, présente un travail mené de longue date autour des graines. Des graines qui proviennent du passé « C'est pour moi une grosse source d'inspiration liée à l'humanité » explique cette amoureuse de la nature qui a vécu très longtemps en Afrique. « Les graines nous ont nourri, guéri, habillé... C'est de ce caractère merveilleux dont je parle à travers mes céramiques ». Graines de coquelicot, de lin, de baobab, de lotus, de cynorhodon, gland de chêne et autre bouton floral de pavot donnent ainsi naissance à des pièces d'art uniques, façonnées à la plaque, à la technique du colombien, souvent sans émaillage, sans habillage. Des pièces d'art vivantes à l'esthétisme dépouillé, auxquelles viennent s'adjoindre des sculptures végétales. « J'ai envie de minimalisme. Je suis férue d'esthétisme japonais » précise l'artiste. « On réduit souvent la céramique à sa fonction utilitaire. Ici, la fonction du beau se suffit à elle-même. J'ai envie que les visiteurs ressentent une émotion en découvrant mes pièces. De susciter un choc émotionnel ». Argiles de faïence, de grès, de porcelaine, l'art de la céramique est par essence l'un des plus hasardeux, car soumis aux vicissitudes de la cuisson. « Amour, compétence, on donne tout à notre pièce d'art. Le feu la sanctifie ou la sacrifie. On ne maîtrise pas tout. C'est ce qui lui offre aussi son caractère magique. C'est également ce qui nous pousse à recommencer. Un challenge à l'intérieur de nous pour faire mieux. Une quête de la perfection. La céramique est une autre communication, une autre expression » confie Dany Dufour avec enthousiasme avant d'indiquer « avec Florence, on s'entend très bien, on s'aime beaucoup. Pour cette expo, on veut donner le meilleur de nous. Il y a une synergie, une exigence ». Une dynamique conjointe à découvrir et admirer in situ.



• **Arnaud Guilhem**

L'EXPO

du vendredi 9 au dimanche 31 mars

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h

samedi et dimanche (en présence des artistes) de 14h à 17h30

Entrée libre. Fermé le lundi.

Tél. 02 38 80 35 61

VERNISSAGE
le Jeudi 8 mars
- à partir de 18h -

Engagement citoyen à l'école des Sablonnières

L'élection de délégués de classe est un vrai exercice démocratique à l'école des Sablonnières. Les élus s'investissent pour le bien commun. À leur actif : mise en place de règles, animations...



L'apprentissage de la citoyenneté et la sensibilisation à la démocratie démarrent ici dès le plus jeune âge. Depuis trois ans les écoliers des classes élémentaires des Sablonnières, du CP au CM2, sont au fait des règles de la démocratie via l'élection de délégués de classes. Les actions réalisées grâce à ce dispositif resurgissent sur la vie entière de l'établissement. Initiée dans un premier temps dans le cadre du périscolaire sous la forme de conseils de classe, le dispositif fait aujourd'hui partie intégrante du projet de l'école 2016-2020. « Nous mettons en actions de vraies élections dans les treize classes, dit **Valérie Villedieu, directrice de l'école**. Cette opération entre dans les programmes. C'est un excellent complément de la formation morale et civique, au même titre que l'action menée l'an passé autour du tri sélectif. Les enseignants sont associés entièrement au projet ». Au total 26 délégués de classes ont été élus par leurs petits camarades. L'élection des écoliers a tout d'une grande : candidature, campagne, affiche, cartes d'électeur, iso-loirs, urnes mis à disposition par le service municipal des élections.

Améliorer la vie de l'école

Les jeunes se réunissent régulièrement pour émettre des idées et voter des projets qui aboutissent à des actions : achats de jeux de cour (ballons, cordes à sauter, diabolos...), animations (nouvel an chinois, découvertes musicales...), règles pour les toilettes, pour le basket, travail sur le respect, la politesse, le vivre ensemble... « C'est un outil pédagogique, logique, vi-



vant et concret, dit **Géraldine Creusillat, responsable du périscolaire Sablonnières**. Il y a des recherches, un budget (ndlr : 400 euros par exemple pour les jeux de cour), la réalisation de vrais projets. Nous les écoutons. Ils y voient un intérêt pour l'ensemble de la collectivité scolaire. C'est très formateur sur de nombreux plans ». Les délégués de classes se réunissent un lundi sur deux, pour choisir et réaliser leurs projets. « Ils concrétisent leurs idées, dit **Amélie Quettier, animatrice périscolaire**. Les enfants ont beaucoup d'imagination, les idées viennent facilement, tant sur le plan des jeux, de l'organisation ou de l'aménagement ». Comme la boîte à idées qui est aujourd'hui installée

dans chaque classe. « Cela responsabilise, dit **Léonie Ly, 10 ans, en CM2**. C'est intéressant car après c'est le collège. J'ai envie d'aider. Ça commence à se développer. Je suis assez fière des idées et des actions que nous menons. On agit pour le bien collectif ». Le mot de la fin revient à la directrice de l'établissement : « Mon rôle est de les faire débattre en classe, lors des réunions. C'est le seul moment où toutes les classes se côtoient ». L'école, lieu de transmission de connaissances, de savoirs, forme aussi les citoyens de demain.

• **Clément Jacquet**



Parents, ceci vous concerne !

VACANCES DE PRINTEMPS

STAGES SPORTIFS Date limite d'inscription le 10/03/18	Pour les enfants non-inscrits à l'école municipale de sport, fournir une attestation d'assurance et le carnet de santé. Renseignements : 02 38 80 34 05	
Du jeudi 26 au vendredi 27 avril 2018	Niveaux	Nb de places
OLYMP'SPORTS	Enfants nés de 2005 à 2010	60
Du lundi 30 avril au vendredi 4 mai 2018 (fermeture le 1 ^{er} mai)	Niveaux	Nb de places
HANDBALL	Enfants nés de 2008 à 2010	18
MULTISPORTS	Enfants nés de 2005 à 2010	18
AVENTURE	Enfants nés de 2005 à 2008	16
SEA (Sport Été Animation) est une activité municipale qui s'adresse aux jeunes de 11 à 16 ans, Saranais ou licenciés dans une section de l'USM Saran (ouvert en Juillet et en Août)		

LE GRAND LIOT Date limite d'inscription le 07/04/18	Séjour du lundi 30 avril au vendredi 4 mai 2018 : Attention, places limitées à 48 enfants par séjours. Renseignements : 02 38 80 34 10	
« Préparons l'été ». Il est temps de s'occuper du potager mais aussi des fleurs et des animaux avant de rejoindre le pré. Mais aussi pêche, balades à pied, à vélo et à cheval, lecture de cartes...		
Juillet (en fonction des séjours) : du 16 juin pour le début de mois au 7 juillet pour la dernière semaine. Août (en fonction des séjours) : du 13 juillet pour le début de mois au 3 août pour la dernière semaine.		

CENTRES DE LOISIRS Date limite d'inscription le 10/03/18	Marcel-Pagnol 3/5 ans, Marcel-Pagnol 6/8 ans et Base de la Caillette 9/14 ans du jeudi 26 avril au vendredi 11 mai 2018 Renseignements : 02 38 80 34 06	
Marcel Pagnol 3/5 ans	« Découverte de l'époque médiévale » : jouons aux princes et aux princesses : jeux de rôles, grands banquets alimentaires, déguisements et danse, jeux d'antan...	
Marcel Pagnol 6/8 ans	« Saran en éveil printanier » : biodiversité, étangs, forêts, cours d'eau, pêche, bateaux, sentiers pédestres, agriculture, élevages et produits locaux, habitat, architecture et approche de « la Loire en vélo ».	
Base de la Caillette	« Le retour du printemps à la base » : faire vivre les espaces jardinage, plantation pour préparer les récoltes d'été, décorations extérieures, balades découverte dans la ville (en lien avec le projet biodiversité de la ville).rs, journées thématiques « tartiflette », « tous en combinaison... »)	
Prochaine date limite d'inscription à ne pas manquer Mercredis centres de loisirs du printemps à l'été : 4 avril Mois de Juillet : 26 mai et Mois d'Août : 23 juin		

POINT INFORMATION JEUNESSE

Mardi 6 mars 2018 « Information sur le BAF - Brevet d'Aptitude Aux Fonctions d'Animateur » de 14h à 17h avec visites en immersion en centres de loisirs de la commune (lycéens et jeunes adultes).

Judi 8 et vendredi 9 mars 2018 de 14h à 17h (des collégiens aux jeunes adultes) : ateliers ludiques, sensibilisation et prévention contre les risques auditifs.

Pour plus d'informations : **PJ, 02 38 80 34 12**

AUTRES INFORMATIONS

Vous souhaitez consulter les photos des événements passés sur la commune (animations, spectacles, compétitions sportives, manifestations, rencontres...)?
Rendez-vous sur la galerie photo Flickr de la ville de Saran
www.flickr.com/villesaran



Restauration municipale Mars

LUNDI 5 MARS Betteraves bio vinaigrette Filet de poisson pané Petits pois carottes Comté bio Pomme bio	MERCREDI 14 MARS Macédoine Sauté de bœuf sauce tomate Macaroni bio Leerdammer Banane bio	JEUDI 22 MARS Salade, maïs et tomates Filet de poisson sauce citron Pommes de terre Yaourt bio aux fruits
MARDI 6 MARS Coleslaw bio Émincé de volaille Purée de pois cassés Crème dessert vanille	JEUDI 15 MARS Rillettes de sardines maison Rôti de porc (dinde) Haricots verts Fromage blanc bio Poire	VENDREDI 23 MARS Pizza fromage Boulettes d'agneau au thym Printanière de légumes Pomme
MERCREDI 7 MARS Salade niçoise au riz bio Sauté de veau aux olives Chou-fleur beurre Babybel Kiwi	VENDREDI 16 MARS Chou rouge Blanc de poulet à la crème Riz créole Flan vanille au caramel	LUNDI 26 MARS Céleri rémoulade Poisson à la provençale Riz bio Petits Suisses aromatisés
JEUDI 8 MARS Pamplemousse Croziflette de volaille Petits Suisses aromatisés	LUNDI 19 MARS Pommes de terre au surimi Émincé de dinde mariné Brocolis Gouda bio Kiwi bio	MARDI 27 MARS Betteraves bio Sauté de porc au curry (dinde) Beignets de courgettes P'tit Louis Poire
VENDREDI 9 MARS Salade de risetti aux légumes Œufs à la florentine Tartare Gâteau mœlleux au chocolat	MARDI 20 MARS Radis sauce fromagère Rôti de bœuf Flageolets Yaourt nature bio Tarte aux pommes	MERCREDI 28 MARS Salade aux dés de fromage et avocat Veau marengo Céréales bio Île flottante
LUNDI 12 MARS Salade iceberg Sauté de pintade au jus Pommes noisettes Fromage frais aux fruits	MERCREDI 21 MARS Taboulé à la semoule bio Omelette Haricots beurre persillés Kiri Salade de fruits	JEUDI 29 MARS Salade de pâtes torticolores Rôti de dinde à la crème Épinards en branches Chèvre Kiwi bio
MARDI 13 MARS Carottes râpées bio Saumon sauce aneth Duo de purées brocolis/panais Camembert à la coupe Compote bio		VENDREDI 30 MARS Carottes râpées bio Parmentier de poisson Comté bio Compote bio



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation.
Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr

À l'écoute de la nature

Damien Piault, 18 ans, se forme à la gestion et la protection de la nature. Il a effectué en février un stage en mairie. Avec comme objectif la préservation de la biodiversité saranaise et pour sujet : Le gouffre de la Motte-Pétrée.



Il se destine à travailler dans l'animation nature ou dans la gestion des espaces naturels, domaines professionnels en plein essor. Après un bac S option SVT au lycée d'Ingré, **Damien Piault** prépare au Cours Diderot, école privée à Paris, un BTSa (Brevet de technicien supérieur agricole), option Gestion et Protection de l'environnement. « Depuis tout petit j'aime les animaux et la nature, dit-il. Quand on voit l'état de notre planète et comment elle évolue, il faut agir. Au collège je voulais devenir zoologiste mais lors d'un Salon de l'étudiant un écologue nous a présenté cette formation et j'ai été conquis ». Damien a effectué en février, dans le cadre de ses études, un stage de trois semaines au sein du service municipal de l'Aménagement. Il s'agissait de monter un projet lié au milieu naturel. Après une approche du diagnostic du territoire saranaise il a choisi

de travailler sur le gouffre de la Motte-Pétrée. « Il s'agit de réfléchir sur l'utilisation du gouffre. Comment le valoriser, comment maintenir sa réserve de biodiversité », explique le jeune étudiant. Damien a participé à une réunion de la Métropole sur son guide technique de la biodiversité et de la gestion des milieux. Il a contacté le cabinet d'études qui a réalisé l'IBC (Inventaire de la biodiversité communale) pour connaître les espèces animales et végétales sur zone...

Sens de l'observation et de l'analyse

« Damien n'a pas froid aux yeux, souligne **Gyslaine Pochard, directrice du service Urbanisme**. Il n'hésite pas à aller vers les autres administrations et à participer. Il a construit un projet autour des enjeux de cette zone humide emblématique qu'est

la Motte-Pétrée. Ses études vont lui permettre d'apprendre à construire pour faire ». Parmi les disciplines enseignées en première année citons l'écologie (neuf heures par semaine), l'économie du territoire, la valorisation et l'animation des espaces naturels... Les qualités selon Damien pour réussir dans ces professions : « être motivé, avoir l'esprit d'analyse, le sens de l'observation, celui du travail en équipe et bien sûr... aimer la nature ». De nombreux débouchés s'offrent aux diplômés : syndicats d'initiative, organismes de vacances et de loisirs, administrations territoriales, parcs naturels... Le futur technicien naturaliste partage ses loisirs entre jeux vidéos, cinéma, sorties avec les ami(e)s... Il aime aussi les mangas et le tir à l'arc, sport dans lequel il a été champion départemental. Damien souhaite effectuer son second stage d'école d'une durée de deux mois, cet été au Grand Liot, au cœur de la Sologne. S'immerger dans l'environnement pour apprendre à le connaître, le valoriser et le protéger, c'est dans sa nature.

• Clément Jacquet



BON À SAVOIR

BTSa GPN
GESTION et PROTECTION de la NATURE
GESTION d'ESPACES NATURELS et ANIMATION NATURE

Le BTSa GPN repose sur deux grands axes :

- L'expertise naturaliste
- L'animation et la valorisation d'un espace de nature.

Le titulaire du BTSa Gestion et Protection de la Nature

est chargé de la mise en œuvre sur le terrain des programmes ou projets de gestions des espaces et des ressources dans la perspective d'une gestion durable.

Il intervient dans le but d'assurer le maintien de la biodiversité des espèces et leur cohabitation avec les activités humaines, d'assurer l'équilibre de l'ensemble des écosystèmes naturels et la gestion de tous les espaces de mettre en valeur les espaces (valeur écologique, économique, culturelle) et de sensibiliser les publics.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

Point Information Jeunesse

Place de la liberté, Mairie de Saran

Tél. : 02 38 80 34 12

La Fête du Bourg, PREMIÈRE ÉDITION



Samedi 21 avril, le bourg de Saran vivra à l'heure de sa fête de quartier.

Un rendez-vous fort en animations, proposé par les jeunes du Club Ado et leurs familles, les commerçants et de nombreux partenaires.

à l'organisation de ce rendez-vous tout public. « L'idée est qu'ils s'approprient la fête, qu'ils s'impliquent et qu'ils soient forces de propositions » souligne **Cyrille M'Baka-Atohen, animateur au Club Ado**. Des ados et pré-ados à l'origine de cette fête, avec également l'implication de leurs familles. Un petit-déjeuner et une réunion de préparation sont prévus en ce sens dans les prochaines semaines. Placée sous le signe de l'ouverture, cette fête de quartier

mobilise d'autres acteurs majeurs du Bourg, à commencer par des commerçants et des associations. Les diverses structures du service municipal de la Jeunesse ont aussi répondu à l'appel, tout comme le service Enfance et le pôle culturel de la Ville, sans oublier les services techniques, en charge notamment de la logistique.

Du lien entre tous

Parmi les grandes lignes de cette fête de quartier, une thématique principale : « Jeux et musique », ceci, « afin de créer du lien entre tous les publics ». Une scène ouverte est prévue afin que les jeunes s'y produisent. **Musique, cirque, magie, jonglage, théâtre, slam...** Les jeunes du Club Ado, leurs aînés, et les élèves de l'École municipale de musique interviendront durant toute cette après-midi. Pour leur part, les

jeux se déclineront sous diverses formes : **jeux en bois en compagnie d'une association, construction de jeux utilisés lors de la fête avec le centre de loisirs Marcel-Pagnol, puzzles avec l'espace enfance du Vilpot, sans oublier le circuit auto et un parcours de caisses à savon avec le club méca**. Cette fête de quartier se déploiera également autour de différents ateliers. **Ateliers beauté**, avec coiffure, ongles et maquillage ; **ateliers gourmands** avec dégustation de sucré-salé et de spécialités culinaires du monde entier ; **atelier fusée et robotique** ; **atelier sous le signe de la biodiversité**, avec la réalisation de nichoirs à oiseaux et hôtels à insectes. Le public retrouvera par ailleurs l'équipe de la médiathèque pour la **lecture d'histoires et de contes** et celle du Pij (Point information jeunesse), avec **une exposition dédiée aux métiers et aux projets des jeunes**. La créativité sera aussi sollicitée, avec la réalisation d'une grande peinture murale, et au sein du « Jardin des émotions », où chacun pourra écrire, dessiner et façonner son émotion du jour. Véritable esprit de cette fête, un personnage omniprésent arpentera les diverses animations et réalisera des « selfies » qui s'afficheront instantanément sur un écran. L'après-midi s'achèvera avec un spectacle musical et des groupes de musique.

Pour l'équipe d'animation, cette première édition de la Fête du Bourg constitue « l'aboutissement de plein de projets ». Elle est tout autant le prélude aux autres fêtes de quartiers. Que ce soit au Vilpot en juin prochain ou au Chêne-Maillard à l'automne. Autant de rendez-vous auxquels tous les Saranais sont les bienvenus !

• **Arnaud Guilhem**

Cest un rendez-vous inédit que s'apprêtent à vivre en ce printemps le bourg de Saran et ses habitants, le samedi 21 avril. Durant toute l'après-midi, soit de 14h à 18h, la première fête de quartier tiendra le haut du pavé, avec à la clé de nombreuses animations. À l'initiative de cet événement festif, ludique et convivial, le Club Ado du Bourg, centre névralgique des animations. « Cette fête de quartier est l'occasion de mettre en avant et de valoriser le Club Ado et ses projets » explique **Nafissa Morin, la responsable**. « Qui peut mieux le faire sinon les jeunes et leurs familles ? Nous donnons l'impulsion de la fête, nous posons le cadre, aux jeunes d'être les acteurs de la fête ». D'ores et déjà, une trentaine d'ados et de pré-ados, adeptes de la structure, œuvrent

Du 24 février au 4 mars**TENNIS**

2^e édition du Tournoi Jeunes Hiver, Filles et Garçons (11 ans, 12 ans, 13-14 ans, 15-16 ans, 17-18 ans) organisées par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Du 3 mars au 1^{er} avril

(les samedis et dimanches)

TENNIS

Championnats individuels du Loiret Seniors et Seniors plus organisés par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Samedi 3 et dimanche 4 mars**LOTO** organisé par l'Usm Football

- > SALLE DES FÊTES
- > À 20H LE SAMEDI ET À 14H LE DIMANCHE.
- > RENSEIGNEMENTS
- HTTP://WWW.SARANFOOT.FR

Samedi 3 mars**GRAVURE SUR LINO**

Stage proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 14H À 17H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Dimanche 4 mars**LA MARCHÉ DU RUBAN BLEU**

dans le cadre du mois pour le dépistage du cancer colorectal
> DÉPART DE LA SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> DE 8H À 11H.
> CIRCUIT DE 8 KMS (POSSIBILITÉ DE 6 KMS)
> PARTICIPATION LIBRE.

TENNIS

Finale départementale de la 2^e édition du Tournoi Jeunes Hiver (Filles et Garçons 11 à 18 ans) organisées par l'Usm Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

FOOTBALL R1

Usm Saran 1 reçoit Saint-Jean-le-Blanc
> STADE DU BOIS JOLY À 15H.

Du lundi 5 au jeudi 8 mars**RELAXATION ET MÉDITATION**

Stage proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 11H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25 / MLC-45SARAN@GMAIL.COM

Jeudi 8 mars**SCRAPBOOKING & CARTONNAGE**

Atelier créatif Seniors
> SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCogne
> DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
> TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Du 9 au 31 mars**EXPOSITION PEINTURES de Florence Dias Looten et CÉRAMIQUES de Dany Dufour**

- > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG 02 38 80 35 61
- CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
- > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
- > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DES ARTISTES)
- > FERMÉ LE LUNDI
- > ENTRÉE LIBRE

Vendredi 9 mars**SLAM**, Atelier adultes et jeunes adultes

- animé par Sadou
- > MÉDIATHÈQUE
- > DE 18H À 20H.
- > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.

FORMATION PSC1, organisée par les

Secouristes de la Croix Blanche française
> SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
> DE 20H À 22H30.

**Samedi 10 mars****FORMATION PSC1**, organisée par les

- Secouristes de la Croix Blanche française
- > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
- > DE 8H À 18H.

ROULE TOUJOURS

Spectacle pour les tout petits et leurs parents, à partir de 18 mois, durée 35 min
> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 10H ET À 11H.
> GRATUIT, SUR INSCRIPTION.

BILLARD

Finale départementale libre R2
> CENTRE JACQUES-BREL
> 10H

Dimanche 11 mars**SCRAPBOOKING**

Stage enfants, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 10H À 12H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Lundi 12 mars**SCRAPBOOKING**

Stage adultes, proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 13H30 À 16H30 OU 20H À 23H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

Mardis 13, 20 et 27 mars**TENNIS**

Championnats par équipes interclubs du Loiret, Seniors Plus 70 ans messieurs organisés par l'Usm Saran Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Du 12 au 24 mars**FEMMES ET ENGAGÉES**

Exposition photographique proposée dans le cadre de Festiv'Elles
> PLACE DE LA LIBERTÉ

Mercredi 14 mars**LES ÉLU-E-S À VOTRE RENCONTRE**

- > SALLE DES AYDES
- > DE 18H À 20H.

Jeudi 15 mars**MOSAÏQUE** Atelier créatif Seniors,

- > SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCogne
- > DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
- > TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

Jeudi 15 et vendredi 16 marsThéâtre « **LES MONSTRUEUSES** »

programmation du Théâtre de la Tête Noire
> THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> JEUDI À 19H30 ET VENDREDI À 20H30
> RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 16 mars**PASTELS**

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

CLAQUETTES AMÉRICAINES

Stage proposé par Art's Danse
> GYMNASSE GUY-VERGRACHT
> DE 20H30 À 21H30.
> 06 81 26 56 32 OU
ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

Les 17 et 18 mars, 24 et 25 mars,**31 mars et 1^{er} avril****TENNIS**

Championnats par équipes interclubs jeunes du Loiret 9-10 ans et 11-12 ans organisés par l'Usm Saran Tennis
> COURTS COUVERTS, RUE MAURICE-CLARET.

Samedi 17 mars**MARCHÉ** organisé par l'Union des com-

- merçants du Bourg
- > LE MATIN

PASTELS

Stage adultes proposé par la MLC
> 240, ALLÉE JACQUES-BREL
> DE 9H À 13H.
> RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
MLC45SARAN@GMAIL.COM

BRADERIE (Vêtements Adultes et

enfants, vaisselle, jouets)
Organisé par le Comité local du Secours populaire de Saran
> 124 RUE DES BERGERONNETTES
> DE 9H À 12H30 ET DE 13H30 À 16H.



Samedi 17 mars

DANSE AFRO-CONTEMPORAINE

Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 11H30 À 13H30.
 > 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

ATELIER CLOWN / DANSE LIBRE



Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 13H30 À 19H.
 > 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

FABRICATION D'UNE BOÎTE À HISTOIRES

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

FEMMES NON RÉÉDUCABLE

Lecture spectacle
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > À 16H.
 > ENFANTS À PARTIR DE 14 ANS,
 > SUR INSCRIPTION 02 38 80 34 19

Dimanche 18 mars

NATHATLON 2 (Avenir et Jeunes)

Organisé par l'Usm Saran Natation Courses
 > CENTRE NAUTIQUE
 > DE 8H30 À 13H30.

SCULPTURE SUR TERRE

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 9H À 13H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

BOURSE AUX LOISIRS CRÉATIFS

Organisée par la Maison des Loisirs et de la Culture de Saran
 > SALLE DES FÊTES
 > DE 9H À 17H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM



YOGA DU RIRE

Stage adultes proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 11H À 12H.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

FOOTBALL R1

Usm Saran 1 reçoit Bourges
 > STADE DU BOIS JOLY À 15H.

BASKETBALL (N3 F)

Usm Saran reçoit Senart
 > GYMNASÉ GUY-VERGRACHT À 15H.



MUSIQUE ET CINÉMA

Concert proposé par l'association Philantropo, les chorales La Saranade de Saran et Cambi chœur de Chaingy
 > ÉGLISE DE SARAN
 > À 16H30
 > TOUT PUBLIC - LIBRE PARTICIPATION.

Lundi 19 mars

CÉRÉMONIE de la journée nationale du souvenir et de recueillement, à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

> DÉPÔT DE GERBE AU MONUMENT AU MORTS DU BOURG
 > À 18H.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Retour sur les 20 ans de
 « **LA SENTINELLE** »
 Programmation du Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Du 21 mars au 7 avril

« ARTHUR OU LA VIE DE CHÂTEAU »

Exposition proposée par la Médiathèque, dans le cadre de l'animation « Tous pareils, tous différents ! »
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > AUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE
 > TOUT PUBLIC - ENTRÉE LIBRE ;

Mercredi 21 mars

HANDBALL LIDL STARLIGUE

Saran Loiret Handball reçoit Montpellier
 > PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
 > À 20H30.

Jeudi 22 mars

SCRAPBOOKING & MOSAÏQUE

Atelier créatif Seniors
 > SALLE DU VILPOT, 133 RUE DE GASCOGNE
 > DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 17H.
 > TARIFS : JOURNÉE 6,50€ - DEMI-JOURNÉE 3,50€.

THÉÂTRE DE LA TÊTE NOIRE

Théâtre
 « **ARTHUR ET IBRAHIM** », programmation du Théâtre de la Tête Noire
 > THÉÂTRE MUNICIPAL, 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 19H30
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 73 02 00 OU
 HTTP://WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 23 mars

CONSEIL MUNICIPAL

> MAIRIE À 19H.

Samedi 24 mars

FOOTBALL SPORT ADAPTÉ

> TERRAIN SYNTHÉTIQUE - PARC MUNICIPAL ROLAND-RABARTIN DE 9H À 12H.

Dimanche 25 mars

SCULPTURE

Stage enfants proposé par la MLC
 > 240, ALLÉE JACQUES-BREL
 > DE 10H À 12H30.
 > RENSEIGNEMENTS 02 38 72 29 25
 MLC45SARAN@GMAIL.COM

LA BOUEUSE RUN Course à obstacles

> PARC DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > À 11H POUR LE RELAIS DUO ET À 13H POUR LA POURSUITE SOLO
 > INFOS HTTPS://WWW.BOEUSERUN.COM

Dimanche 25 mars

VTT TRIAL, manche régionale organisée par l'Usm Saran VTT

> CLUB MÉCANIQUE, RUE DU RAN D'ABAS

DANSE AFRICAINE - Dundumba

Stage proposé par Art's Danse
 > CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 14H À 16H ET DE 16H À 18H.
 > 06 81 26 56 32 OU
 ARTSDANSE.SARAN@GMAIL.COM

TOURNOI DE QUESTION POUR UN CHAMPION

> SALLE MARCEL-PAGNOL
 > DE 8H45 À 17H30.

Mercredi 28 mars

LES ÉLUÉS À VOTRE RENCONTRE

> SALLE MARCEL-PAGNOL
 > DE 18H À 20H.

Mercredi 28 mars

Concert **SARAN JAZZ BIG BAND**

> THÉÂTRE MUNICIPAL 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
 > À 20H45.
 > ENTRÉE GRATUITE



Vendredi 30 mars

SÉANCES D'ART FLORAL

Proposée par la Petite Fleur saranaise
 > SALLE DU LAC DE LA MÉDECINERIE
 > À 14H, 16H, 18H, 20H.

SCÈNE SLAM

Adultes et jeunes adultes animé par Sadou
 > MÉDIATHÈQUE À 19H30.
 > GRATUIT, ENTRÉE LIBRE.



Concert « **BALLADE PORTUGAISE** »

> THÉÂTRE MUNICIPAL 144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES

> À 20H30
 > ENTRÉE GRATUITE
 > RÉSERVATIONS 02 38 80 34 19.

Samedi 31 mars

ATELIER BD

Création de super-héros, animé par Bastien Griot (enfants de 8 à 12 ans) suivi d'une Rencontre-dédicace avec Bastien Griot
 > MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
 > DE 14H À 15H30.
 > SUR INSCRIPTION 02 38 80 35 10.

CHASSE AUX ŒUFS, animation musicale, Grande tombola (2€ le ticket), activités festives... organisés par le Lycée Jean-Lurçat, au profit de le l'association Un Arc en Ciel pour Clara

> SALLE MARCEL-PAGNOL (RUE DU GRAND CLOS) DE 14H À 23H.

Jeudi 5 avril

LES VACCINS OBLIGATOIRES EN PÉDIATRIE

Intervention du Docteur Bellouard
 > SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL
 > 20H - ENTRÉE LIBRE

L'obésité, parlons-en !

Les 13 et 14 avril le CHRO organise, en partenariat avec la mairie, la seconde édition des Journées européennes de l'obésité et des maladies chroniques du Loiret. Au programme de l'opération « A... corps » : ateliers et animations tout public, informations... Et sensibilisation des scolaires.

Un adulte sur cinq dans le Loiret est obèse et un sur deux en surpoids. Des chiffres qui démontrent tout l'intérêt de l'initiative prise par le Centre spécialisé en obésité, service du CHRO. « L'obésité est un fléau, un vrai problème de santé publique, explique **Claire-Emilie Olivier, coordinatrice du CSO d'Orléans et instigatrice de la manifestation.** Nous souhaitons par ces Journées donner de la visibilité à ce qui se fait sur le territoire, mettre en lien l'offre et les besoins, que le public et les professionnels se rencontrent. Notre objectif est aussi de faire de la sensibilisation, car le meilleur traitement est la prévention. Et aussi, à travers nos différents ateliers, montrer qu'on peut se prendre en charge en se faisant plaisir ». Le corps : tel est le thème choisi pour cette seconde édition. La mairie a répondu favorablement à la demande de l'hôpital pour accueillir ce rendez-vous. « Ces questions de santé en général et d'obésité en particulier touchent l'ensemble de la vie des familles saranaises, quel que soit l'âge ou le milieu social, dit **Christian Fromentin, Premier adjoint, en charge des Affaires sociales.** Les jeunes générations sont aussi impactées. La collectivité doit mettre en œuvre des actions concrètes de prévention et d'information. Nous sommes fiers de travailler, pour cette opération, avec le service public de la santé et le CHRO ».

Autour de l'estime de soi et la confiance en soi

Le 13 avril une journée de prévention est prévue auprès des écoliers des Sablon-

nières, destinée notamment à lutter contre la stigmatisation. Elle réunira pédiatre, kiné, diététicien, enseignants, sophrologue, éducateurs sportifs... Le lendemain, samedi 14, c'est le temps fort de la manifestation. De nombreuses animations et activités tout public et gratuites, se répartiront entre la Salle des fêtes, l'annexe du Château et les pourtours de l'étang. La salle des fêtes abritera de nombreux stands (professionnels de santé, Réseau diabète Orléans Loiret, associations de patients, associations sportives...). Tout le long de la journée coiffeuses, maquilleuses, esthéticiennes, conseillères en image... seront à disposition du public. « Nous mettons l'accent sur l'esthétisme, le bien être, la mise en beauté, annonce Claire-Emilie Olivier. Il s'agit de travailler sur l'estime de soi et la confiance en soi ». Une kyrielle de propositions sont offertes au public. Parmi les nombreux ateliers pratiques du jour citons pêle-mêle : relaxation, sophrologie, autohypnose, massage, ergothérapie, cuisine... Sur le plan des activités physiques : gym douce-danse, musculation, tennis, Qi Gong, parcours de santé, balade en vélo... Deux conférences traitant du sommeil et de la chirurgie esthétique et plastique

Journée de l'obésité et maladies chroniques du Loiret

Sam. 14 avril 2018
SARAN // salle des fêtes

GRATUIT TOUT PUBLIC

Corps

CONFÉRENCES / MISE EN BEAUTÉ / RELAXATION / ACTIVITÉ PHYSIQUE / ATELIERS CUISINE / MASSAGE / ÉCHANGES...

Informations et inscriptions sur : <http://loiret.franceolympique.com>

Saran (Ensemble, vivons notre ville !)

CSO **chr orléans**



Claire-Emilie Olivier

ouvriront respectivement la matinée et l'après-midi. « C'est une journée généreuse, pour que les gens puissent se parler, se connaître, échanger et s'amuser », conclut Claire-Emilie Olivier. Pour de plus amples informations sur les activités du CSO, consulter l'annuaire des professionnels ou bénéficier de conseils : www.obecentre.fr

• Clément Jacquet

JOURNÉE DE L'OBÉSITÉ ET MALADIE CHRONIQUES DU LOIRET

Samedi 14 avril 2018

Salle des fêtes de Saran
Informations et inscriptions sur <http://loiret.franceolympique.com>

La cuisine traditionnelle À VOLONTÉ

Le restaurant « La Palette aux saveurs » propose la gastronomie française en libre service. Un concept innovant qui privilégie le « fait maison », des produits frais et de qualité, des plats variés, l'accueil et le savoir-faire en prime.

C'est le 25 octobre dernier que **Serge et Katia Francisco** ont ouvert leur restaurant « La Palette aux saveurs », dans la ZAC des Cent-Arpents, en bordure de RD2020. Auparavant, cette SARL familiale veillait aux destinées de deux restaurants à Artenay. « Cela fait 30 ans que je suis dans le métier, depuis l'âge de 14 ans » indique Serge Francisco. « Depuis un an et demi, j'essayais de récupérer ce bâtiment sur Saran (un ancien magasin de vêtements), car je travaille avec des groupes ». Un bâtiment spacieux, réaménagé en quelques mois et en famille. La décoration et le design étant signés par des professionnels. Soit 600m² en rez-de-chaussée dont un espace de jeux pour en-

fant et 600m² à l'étage, avec une vaste cuisine, et au final, une capacité d'accueil de 200 convives. Côté assiettes justement, les propriétaires de ce commerce indépendant ont parié sur un concept particulièrement novateur : « Le fait maison français en buffet à volonté », ou encore la cuisine traditionnelle en libre-service. « Les gens ne prennent plus le temps pour manger. On leur laisse ainsi le libre choix de leur timing, cela diffère du service à table. Ce concept n'est pas utilisé en France. Pour ce qui est de la cuisine traditionnelle, la clientèle y revient. Quant au « fait maison », c'est un défi. Les confrères m'en ont pourtant dissuadé » explique le propriétaire. Deux cuisiniers et une serveuse à midi, un cuisinier et une serveuse le soir, « La Palette aux saveurs » fonctionne au total avec 8 personnes, dont **Yann et Teddy, les enfants du couple.**

Une carte au goût du jour

Côté salle(s), la formule est éprouvée : Un buffet de 14 entrées, un autre pour les 8 desserts, sans oublier une glacière et les boissons. Une serveuse se tient à la dis-

position des convives pour les guider et les accompagner lors de ce moment gourmet. Pour le plat principal « nous proposons peu ou prou 3 plats du jour, avec ou sans porc, selon les produits du moment et nos propres recettes, dont 1 avec du poisson. Parmi les plats phares, il y a pas mal de plats en sauce » détaille Serge Francisco. De la blanquette de veau (ou de gésiers) au petit salé, de la langue de bœuf au rôti et poire de bœuf, de l'entrecôte au steak à cheval ou au rougail saucisse, sans oublier le poisson en petites cocottes et autres endives au jambon, c'est à une balade gourmande au gré de la cuisine traditionnelle française à laquelle sont conviés les clients. Les terrines « maison » et produits en gelée figurent également au menu. Quant aux desserts, outre les pâtisseries, les gourmands ont d'ores et déjà jeté leur dévolu sur la mousse au chocolat et le moelleux praliné au chocolat. Le tout



étant du « fait maison ». Concernant la carte des vins, l'enseigne propose notamment une sélection à prix modiques et un champagne du moment de qualité. « Le démarrage du restaurant a été difficile car nous avons été confrontés à une réglementation et des normes complexes et à un déficit de communication. Je me suis donné 6 mois » précise Serge Francisco. « Même si ce sera plus dur, je ne suis pas trop inquiet quant à la concurrence alentour car ce sont des restaurants de chaîne. Notre atout c'est le « fait maison », à partir de produits frais, pour une addition moins élevée ». Prochaine échéance, l'inauguration officielle du restaurant au printemps.

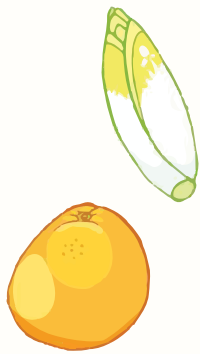
• **Arnaud Guilhem**



fants et 600m² à l'étage, avec une vaste cuisine, et au final, une capacité d'accueil de 200 convives. Côté assiettes justement, les propriétaires de ce commerce indépendant ont parié sur un concept particulièrement novateur : « Le fait maison français en buffet à volonté », ou encore la cuisine traditionnelle en libre-service. « Les gens ne prennent plus le temps pour manger. On leur laisse ainsi le libre choix de leur timing, cela diffère du service à table. Ce



Activité : Restauration traditionnelle
Serge et Katia Francisco
ZAC des Cent-Arpents
22 rue des Frères Lumière à Saran
Tél. : 02 38 71 09 45
Tous les jours de 12h à 14h
Du dimanche au jeudi soir :
19h-20h30
Le vendredi et samedi soir :
19h-21h30
Groupes jusqu'à 200 personnes
Réservation à partir de 6 personnes,
midi et soir.



Menus végétariens pour les enfants



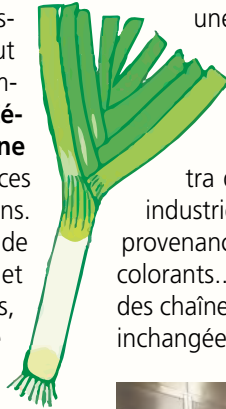
La Cuisine centrale propose une fois par mois, dès avril, un menu végétarien pour la restauration scolaire.



Les écoliers qui déjeunent à la cantine, les enfants des Centres de loisirs et ceux des P'tits Loups se verront proposer chaque mois un menu végétarien, sans viande, ni poisson. Cette initiative qui entre dans l'ère du temps est aussi liée aux recommandations nutritionnelles nationales pour les collectivités. Depuis 2015, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a inclus dans



vingt servis aux enfants en restauration collective. « On peut se nourrir très bien en consommant moins de viande, dit **Cécile Aguilon, diététicienne municipale**. Nous mangeons ces produits au-delà de nos besoins. Chez l'enfant l'excès de viande provoque une fuite de calcium et il faut savoir que jusqu'à 10 ans, l'enfant n'a pas besoin de viande le soir ». L'excès de protéines animales provoque, de plus en plus jeune, des maladies chroniques : cardio vasculaire, réaction immunitaire, dérèglement hormonal... La question des repas végétariens sera abordée par la commission de la Restauration scolaire qui va voir le jour le mois prochain (voir article page 27).



une nouvelle façon de travailler les nouveaux produits. On va aller vers la fabrication maison, une transformation des produits. Ce qui nous permettra d'éviter encore plus les produits industriels car nous ne maîtrisons ni les provenances ni les additifs (conservateur, colorants...). En revanche les procédures des chaînes du froid et du chaud resteront inchangées ». En France la consommation



Transformation des produits

l'apport de protéines de l'élément central du repas des éléments nouveaux : les protéines végétales (céréales, légumes secs, légumineux...), les sous-produits animaux (produits laitiers...), les protéines soja... Les textes autorisent une fréquence de trois repas végétariens sur



« Le passage à un repas mensuel végétarien va entraîner une autre façon de cuisiner, dit **Marie-Carmen Bataille, responsable de la Cuisine centrale**. L'équipe de douze personnes dont sept cuisiniers va adopter



de viande a doublé en cent ans. L'élément central d'un repas a toujours été la viande mais les mœurs évoluent. On s'achemine vers un inversement de la tendance autour du légume et du végétal. La viande agrémentera le légume et non l'inverse. « Cela faisait pas mal de temps que nous en parlions, explique **Serge Patinote, adjoint municipal à la Vie scolaire et à la Restauration**. Consommer moins de chairs animales c'est bien pour la santé et l'environnement. L'élevage intensif des animaux pollue l'environnement et l'animal lui-même. Cette proposition participe aussi à la lutte contre le gaspillage ». Réduire, dans un premier temps une fois par mois, la consommation de chairs animales au profit de protéines végétales, permet de mieux équilibrer les apports alimentaires.

• Clément Jacquet





Slam pour tous à la Médiathèque

Depuis janvier et jusqu'en juin prochain, la médiathèque propose chaque mois un atelier écriture et une scène ouverte dédiés au slam, en compagnie de **Sadou Souleymane Mané**, auteur et co-compositeur au sein du duo **Sadia** (chanson française).

Ouverts à tous, et notamment aux jeunes adultes et adultes, ces rendez-vous sont l'occasion pour tout un chacun de découvrir, s'initier et/ou de s'adonner au slam. Encore méconnu, voire confiné à l'expression poétique classique ou urbaine, le slam, véritable poésie orale, offre un vaste champ d'expression (de Oxmo Puccino à Abd al Malik, ou encore Grand Corps Malade et autres). Sur scène, le slam se dit, s'oralise, se clame, se crie, se chuchote, se scande et se chante parfois. Avant la scène, l'atelier d'écriture permet à chaque orateur de peaufiner son œuvre à sa manière, selon son style, en jouant sur l'émotion, la diction, le rythme ou encore la musicalité et l'expressivité, sans oublier une touche d'esthétisme, tant dans la forme écrite qu'orale.

Prochains ateliers d'écriture, les vendredis 9 mars et 13 avril, de 18h à 20h.

Prochaine scène ouverte Slam, les vendredis 30 mars et 27 avril, de 19h30 à 21h30.

Participation gratuite. Entrée libre - Médiathèque de Saran - Renseignements : 02 38 80 35 10



Un Parcours du cœur sous le signe de la biodiversité

Le Parcours du cœur prend cette année une dimension inédite : Il est en effet placé autour du thème de la Biodiversité, ceci dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité réalisé récemment par la Ville, avec le concours de l'I.E.A. (Institut d'Écologie Appliquée). Ce traditionnel rendez-vous familial, convivial et tout public se tient **le dimanche 15 avril, de 8h à 12h, au départ du château de l'Étang**. Organisé par le Service municipal des sports, en lien avec des associations de l'USM Saran et leurs bénévoles, et le soutien des autres services de la Ville, il propose trois parcours de marche (au choix), de 6, 8, et 13 km. Trois parcours balisés, avec des points de ravitaillement, qui empruntent tant les bois que le centre-bourg de Saran. Le Parcours du Cœur est l'opportunité de sensibiliser le public aux bienfaits du sport et de l'activité physique. Les fonds collectés étant versés à la Fédération Française de Cardiologie, à l'initiative de cette manifestation.

Le thème de la biodiversité sera omniprésent ce jour-là : Stand de l'I.E.A. et expo découverte au départ/arrivée, remise d'un livret aux participants sur l'observation de la faune et la flore avec un questionnaire ludique et une récompense éventuelle à la clé.

Outre la marche, les associations de l'USM Saran proposent d'autres activités en cette matinée : Initiation au kayak, tir laser, réveil musculaire, sans oublier des ballades à poney avec le Centre équestre. 300 personnes ont répondu présent au Parcours du cœur l'an dernier.

Inscriptions sur place, avec prise de tension par la Croix-Blanche - Pas de limite d'âge.



La Boueuse Run, 5^e édition



5^e édition et nouvelle appellation pour l'ex « Asphalte Boueuse-Saran-Fou » proposée par l'Asfas, avec le soutien de la Ville de Saran, **le dimanche 25 mars, dans le parc du château de l'Étang**. Au programme de ce grand rendez-vous sportif dominical « fun et convivial », deux épreuves de course à obstacles, avec eau, boue, sentiers de forêt et bitume sur le parcours.

À 11h, le départ sera donné à la course « Relais duo »

(mixte). Dans un premier temps, chacun des deux participants doit parcourir, l'un après l'autre, une boucle de 3,5 km parsemée d'une vingtaine d'obstacles. Dans un second temps, le « duo » effectue en équipe une nouvelle boucle de 3,5 km, différente de la première. Soit au total, 7 km de course pour chacun.

À 13h, place à la « Poursuite solo », avec un départ toutes les 15 minutes. Lors de cette épreuve individuelle, au niveau de performances relevé, chaque participant doit réaliser un parcours à obstacles chronométré de 7 km, à l'instar d'un contre-la-montre. Durant cette matinée, qui réunit peu ou prou 800 participants, dont nombre de saranais, tout un programme d'animations est également à découvrir.

À noter qu'un euro par participant sera reversé à l'association « Un Arc-en-Ciel pour Clara ».

Inscriptions sur internet (ou sur place, dans la limite des places disponibles) - À partir de 16 ans.

www.boueuserun.com

• **Arnaud Guilhem**

BRÈVES

Passage à l'heure d'été

Dans la nuit du 24 au 25 mars, on avance les pendules d'une heure : à 2 heures du matin, il sera 3 heures !

Tout lire tout écrire

L'association cherche des bénévoles pour assurer des cours d'alphabétisation. Si vous maîtrisez le français, que vous êtes à l'aise avec l'orthographe, rejoignez l'association Tout lire tout écrire, pour que d'autres personnes profitent de vos savoirs et apprennent notre langue.

Contact 07 68 35 17 56 ou toutliretoutecrire@gmail.com

Fête participative du quartier du Bourg

Dans le cadre de la préparation de la Fête participative du quartier Bourg, qui se déroulera le 21 avril prochain, un petit déjeuner est organisé le Samedi 24 mars de 10h à 12h au local Jeunes du Bourg.

L'occasion de créer un moment de rencontre, de favoriser les échanges et tisser des liens, de connaître les projets et initiatives du relais de quartier, et d'inviter les jeunes à y participer. Cette fête se voudra participative, que ce soit pour apporter un petit « coup de main », un gâteau ou simplement un sourire.

Renseignements 02 38 80 34 11 (animateur du Bourg) ou 02 38 80 34 06

Handicap Espoir
Ostéopathie

Un concert-spectacle autour du Swing est organisé par le Cocktail Music Jazz Band, la Saranade, le Diablolo Théâtre... au profit de l'Association Handicap Espoir Ostéopathie, le Samedi 7 avril à 20h30 – Salle des Fêtes de Saran. Participation libre. Buvette et pâtisseries sur place.

Mobilisez-vous
avec l'APF !

Du 1^{er} au 31 mars, la délégation du Loiret de l'Association des Paralysés de France organise l'opération « Nationale 20 : Solidaires ! ». Une vaste collecte de dons conduite en partenariat avec les professionnels présents sur cet axe et les communes concernées.

« Vous donnez, nous avançons ! ». C'est le mot d'ordre de la 5^e édition de l'opération « Nationale 20 : Solidaires ! », menée en ce mois de mars par la délégation départementale de l'APF, dont le siège se situe à proximité de cet axe de circulation. Cette opération de collecte de dons vise à assurer le financement de l'association, qui compte 250 adhérents dans le Loiret et plus de 23 000 au niveau national. « L'APF a 2 missions principales : représenter et défendre les personnes en situation de handicap et leur entourage, agir afin de rompre l'isolement des personnes, ce qui nécessite de mettre en place ce type d'action et de développer les partenariats. Il s'agit pour nous de la plus importante « opération ressources » de l'année » explique Léa Achaud, directrice de territoires Loiret et Eure-et-Loir au sein de l'APF.

Outre le parrainage des municipalités traversées par la RD 2020 (ex RN20), dont Saran, cet événement s'appuie sur le partenariat entre l'APF et les professionnels présents à proximité de cet axe (restaurants, magasins et tout type d'enseigne commerciale...), qui s'engagent à récolter des fonds en faveur de l'association. Leur mobilisation est donc essentielle. « Elle permet de relayer cette opération auprès du public, de décupler la notoriété de l'APF et de toucher ainsi un nouveau public » précise Léa Achaud. « Nous espérons également que d'autres professionnels nous rejoignent et que les particuliers participent et fassent des dons ».

La Solidarité en exergue

Concrètement, l'APF du Loiret propose aux professionnels et aux particuliers diverses modalités de don, et ce pendant tout le mois de mars. Les professionnels, commerçants et entreprises peuvent effectuer un « Don simple », en signant un chèque en faveur de l'association. Ils peuvent également mettre en avant un « Produit partage », vendu au profit de l'APF. Les dons peuvent aussi s'effectuer via le prin-

cipe de « L'Arrondi solidaire ». Le professionnel propose ainsi à ses clients d'arrondir le montant de leurs achats à l'euro, aux 5 ou 10 euros supérieurs. La différence étant reversée à l'association. L'APF met également à leur disposition des « Troncs de collecte ». Ces tirelires aux couleurs de la « Nationale 20 Solidaire » sont disposées sur les comptoirs ou caisses des différentes enseignes commerciales, afin de solliciter un don de la part des clients. Des « Bracelets solidaires », estampillés « Action Handicap » sont par ailleurs disponibles et vendus chez les commerçants. « Il s'agit là

d'exemples d'actions. Nos partenaires peuvent aussi innover et initier » souligne Kristof Colliot, chef de projet à mission régionale de l'APF. « Nous multiplions les points de contact, car les petits dons font les grosses sommes. Depuis l'an dernier nous comptons un peu plus de partenaires et les dons sont en hausse tous les ans. Nous comptons faire au moins mieux que l'an dernier. Il faut que cette dynamique se poursuive ». En contrepartie, « L'APF s'engage à communiquer sur le soutien des professionnels » précise Léa Achaud, « les particuliers et les professionnels peuvent aussi suivre l'évolution de l'opération et connaître le montant final des dons sur une page Facebook et un blog dédiés ». À terme, l'association communiquera sur les actions mises en place grâce à ces financements.

• Arnaud Guilhem

Sur Facebook :
Apf délégation du Loiret
<http://dd45.blogs.apf.asso.fr>



Sélection des principales délibérations adoptées par le Conseil Municipal

Vendredi 26 janvier 2018

- Convention de formation des élus avec le Cidefe.

Approbation d'une convention annuelle pour la formation du groupe majoritaire.

- Adoption du rapport de la Commission d'évaluation des charges transférées à Orléans Métropole.

Ce rapport arrête le montant des charges transférées avec les transferts de compétences de la commune vers la métropole, lequel montant sera déduit de l'attribution de compensation.

- Tarif 2018 square des Hirondelles - Supplément de loyer de solidarité au 1^{er} janvier 2018.

Approbation des modalités du sur loyer pour les ménages dépassant un plafond de ressources.

- Convention Festiv'Elles saison 2017/2018.

Mise en commun des moyens de communication pour ce festival développé en coopération intercommunale avec une liberté d'action de chaque commune.

- Tarif 2018 - Médiathèque / Droit d'inscription et cotisation à verser en cas de remplacement de cartes de lecteurs.

Cette délibération prévoit notamment le maintien de la gratuité d'inscription pour les Saranais.

- Crédits scolaires 2018.

Les principaux crédits de fonctionnement courant attribués aux écoles par écolier sont les suivants : 32,50 € (maternelles) ; 35,30 € (élémentaires).

- Subvention animations dans les établissements scolaires.

Les projets pédagogiques financés par les coopératives scolaires seront aidés par la commune dans la limite de 50 % du montant de chaque animation, avec un total de participation communale plafonné à 435 €.

- Subventions aux Centres de Documentation et d'Information des collèges de Saran.

Collège Montjoie : 780 € ; collège Pelletier : 440 €.

- Participation départ en séjour linguistique collège Jean-Pelletier.

Soutien financier pour des séjours en Allemagne du 20 au 24 mars 2018 pour 4 élèves, à Rome (Italie) du 10 au 14 avril 2018 pour 26 élèves, à Londres (Angleterre) du 10 au 14 avril 2018 pour 28 élèves.

- Participation départ en séjour linguistique collège Montjoie.

Soutien financier pour un séjour à Barcelone (Espagne) du 8 au 14 avril 2018 pour 52 élèves.

- Subvention exceptionnelle aux collèges Montjoie et Jean-Pelletier « Santé citoyenneté ».

Attribution d'une subvention de 300 € pour chaque collège.

- Indemnité aux professeurs des écoles accompagnant leurs élèves en classe de neige ou dépayées.

Les professeurs des écoles accompagnant leurs élèves en classe de neige et dépayés bénéficient d'une indemnité versée par la commune.

- Avenant n°2 à la convention d'objectifs avec l'Association Théâtre de la Tête Noire.

Dans l'attente de la signature de la convention avec l'État, la Région et le Département, prolongation de la convention avec la commune.

- Classement dans le domaine public de la voirie et réseaux divers.

Allée Marcel-Lerouge, lotissements des Transporteurs et de l'Autoroute, lotissement « Montaran II », rue Nicole-Duclos.

BRÈVES

ERRATUM 1

Suite à l'article intitulé « Il y a 10 ans, l'inauguration du dojo municipal (Repères février 2018, p.27)

David Arredondo, président de l'USM Karaté souhaite apporter les précisions suivantes : « Notre section a été créée en septembre 1979 par Jean-Marc Barutaud, saranais de souche et notre club a débuté avec une trentaine d'adhérents qui en compte environ 160 aujourd'hui. Les cours étaient à cette époque dispensés dans un pré-fabriqués au bourg où se trouve actuellement la mairie. Nous faisons partie des toutes premières sections de l'USM Saran générale ».

ERRATUM 2

À la rubrique « **Le chiffre du mois** » du **Repères du mois de février**

(p.17), la commune devient en termes de population la 6^e ville du département après Orléans, Olivet, Fleury-les-Aubrais, Saint-Jean-de-Braye et Saint-Jean-de-La-Ruelle.

Insectes, chenilles processionnaires

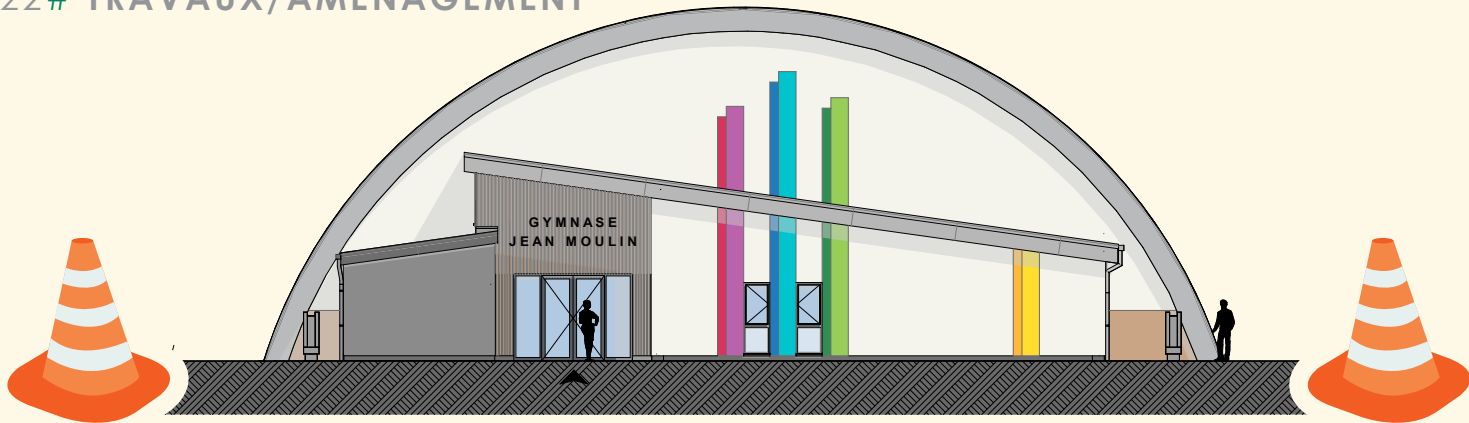
En cas de présence d'un essaim d'abeilles sur votre propriété, vous pouvez faire appel à un apiculteur volontaire qui se déplacera pour le récolter. Vous trouverez les coordonnées sur le site de la Ville, rubrique « insectes »

<http://www.ville-saran.fr/insectes>

En ce qui concerne les nids de guêpes, frelons... il vous faut contacter directement les pompiers au 18. En l'absence de danger particulier, l'intervention des pompiers est susceptible de vous être facturée.

Pour ce qui est des chenilles processionnaires, un certain nombre d'interventions sont possibles. Si les nids se situent sur le domaine public, il vous faudra prévenir la mairie. Si vous en constatez la présence dans un jardin privé, l'échenillage ou le traitement, la loi précise que les frais seront à la charge du locataire. Retrouvez les infos utiles sur

<http://chenilles-processionnaires.fr>



Réhabilitation du Gymnase Jean-Moulin

Le Gymnase Jean-Moulin situé dans le Bourg est en cours de réhabilitation. Cette opération de travaux consiste, d'une part à réhabiliter le gymnase existant, et d'autre part à construire un bâtiment à usage de vestiaires au niveau de l'entrée actuelle. Le périmètre du chantier va engendrer des difficultés de circulation du fait de sa proximité avec l'école maternelle et la mairie. En voici le détail :

EN ROUGE SUR LE PLAN

Jusqu'en septembre 2018

- > Périmètre de chantier autour du gymnase inaccessible
- > Fermeture du Passage entre le gymnase et l'école maternelle
- > Fermeture des 2 parkings entre le gymnase et la mairie
- > Fermeture du parking Claude-Bernard le long des maisons

EN ORANGE SUR LE PLAN

Pendant 2 mois environ

- > Fermeture de la rue du Docteur Payen aux véhicules
- > Fermeture des Parkings Salle des Fêtes A et B

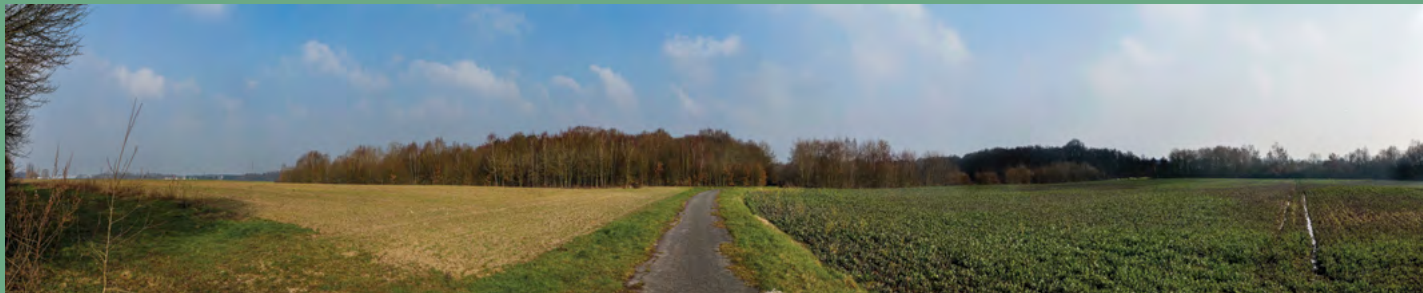


Lors de la fermeture de la rue du Docteur Payen, le passage des piétons entre l'allée Claude-Bernard et la Mairie sera maintenu.

Pendant la durée des travaux, nous conseillons d'utiliser autant que possible les parkings de la **rue de la Fontaine** et ceux de l'**allée Claude-Bernard** (Plaine du Kiosque)



Registre ouvert pour la ZAP Brosse, Fassière et Paradis Viviers



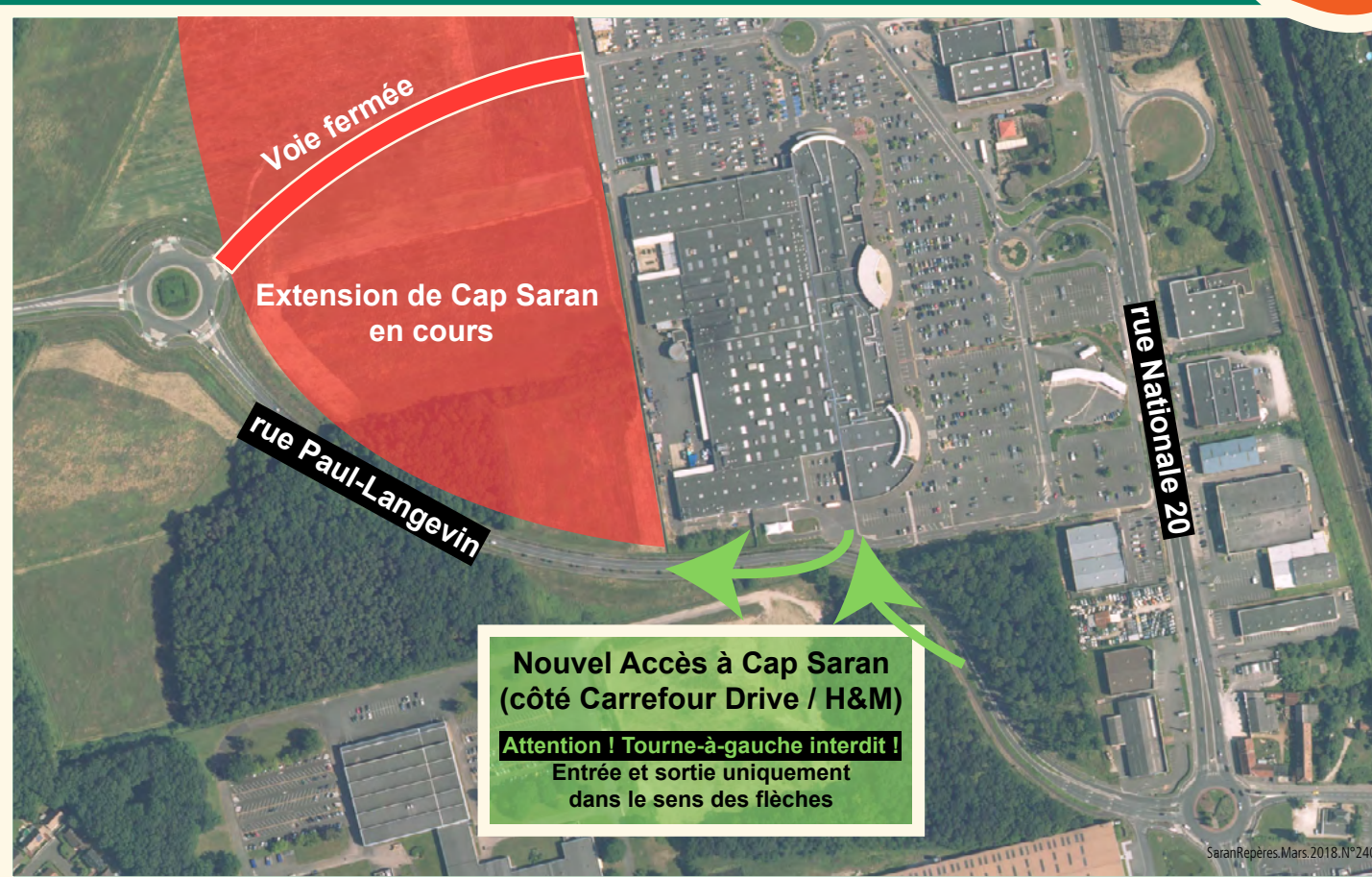
L'enquête publique concernant le classement en Zone Agricole Protégée de la zone naturelle ouest se déroule en mairie du 19 mars au 18 avril. La population est invitée à faire ses remarques et à donner ses avis sur le projet. Rappelons qu'une ZAP désigne un zonage de protection de l'activité agricole. Cet outil d'aménagement de territoire permettra à une zone de 115 hectares d'être exclusivement consacrée à l'agriculture. Il est destiné à protéger et à valoriser ce territoire situé à l'ouest de la commune et qui comprend de nombreux enjeux. « Cette enquête publique était très attendue, ex-

plique Gyslaine Pochard, responsable du service municipal de l'Aménagement. Ce secteur qui présente un intérêt général a toute vocation à devenir une ZAP. La classification doit permettre à l'agriculture de rester à proximité des populations, au même titre que les zones d'activités ou de commerce. De rapprocher la production agricole, si possible bio, des zones d'utilisation de ces produits ». La proposition faite au préfet par la commune d'instaurer un périmètre de ZAP sur les zones agricoles des secteurs des Brosses, de la Fassière du Paradis et des Viviers se situe dans la logique de ce qui a été traduit et écrit lors de

l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Comme outil de protection du foncier agricole, la Zone Agricole Protégée permettra également de maintenir et de valoriser la trame verte. « Nous avons bon espoir que le Préfet prenne un arrêté favorable, poursuit Gyslaine Pochard. C'est cohérent et souhaitable. Le dossier est argumenté et la population y est très favorable. L'agriculture a droit de cité dans l'urbanisme et non en dehors ». Le dossier et le registre d'enquête sont à disposition du public en mairie à partir du lundi 19 mars, à la direction de l'Aménagement. • C-J

Fermeture de la voie d'accès à Cap Saran par le Retail Park.

La voie d'accès à Cap Saran traversant le Retail Park sera fermée le 19 mars jusqu'à l'ouverture du Retail Park (fin avril) afin de terminer les travaux en toute sécurité. Un nouvel accès au centre commercial sera mis en service rue Paul-Langevin afin de limiter les perturbations. L'accès véhicule se fera obligatoirement en venant du rond-point des Tuileries et la sortie s'effectuera en direction du rond-point Tête Noire.



7 février 2018

Photographies : service communication
Ville de Saran



Saran sous





la Neige





Des sorties pour tous les goûts

L'Amicale Mamy Loisirs propose d'assister à des spectacles de qualité, de visiter des sites dignes d'intérêt... Dans la convivialité et la bonne humeur.

Participer à des animations culturelles (théâtres, concerts, spectacles...), découvrir des lieux historiques, proposer des sorties diverses... Tel est le credo de l'**Amicale Mamy Loisirs**, créée il y a trois ans. L'association compte 45 adhérents, de tout âge. S'adresse à tout le monde. À sa tête nous trouvons **Marylène Jolliet, alias Mamylène**. « L'objectif principal est de se retrouver tous ensemble, d'éviter la solitude, dit la présidente. De passer de bons moments, se distraire, rire, se détendre et d'oublier les soucis ». Marylène est la fondatrice de l'AML. Pendant quinze

bin, Chamerolles, Guédelon...), spectacles (*Vendôme show, les Nuits de Sologne*, spectacle de Cléry-Saint-André...), visite du cimetière du Père Lachaise, musées du Jouet, des Parfums...

Dans la bonne ambiance

Chaque année l'association propose d'assister au spectacle du *Jazz-band* de Saran et à celui du *Bastringue* de Fleury-les-Aubrais. Trente à quarante personnes participent en moyenne à chaque sortie. Il s'agit des adhérents mais aussi les enfants, les amis, les extérieurs... « Notre activité correspond à une demande, dit **Charles De Courtye, trésorier**. Il y a une bonne ambiance. Les gens sont contents dès la montée dans le car et souvent nous remerciant à la fin. Nous tenons les comptes au mieux pour satisfaire le plus de gens possible ». À souligner que les organisateurs, pour des visites de châteaux, s'assurent les services d'un guide. « Pour choisir les sorties je recueille les idées de tout le monde et j'effectue beaucoup de recherches, conclut Marylène Jolliet. Nous avons commencé avec vingt-huit membres et nous sommes aujourd'hui près de cinquante. Nos sorties s'adressent à tous et nous avons un tarif tout à fait correct pour les non adhérents. L'Amicale Mamy Loisirs se porte bien et j'espère qu'elle va se porter de mieux en mieux ».

• **Clément Jacquet**



SORTIES À VENIR

24 février

« La Garçonnière » au Théâtre de Paris

18 mars

Château de Valençay

23 avril

Zoo Parc de Beauval

10 juin

Festival des jardins de Chaumont-sur-Loire

28 juillet

Rogny les Sept Ecluses (à confirmer)

23 septembre

Château du Clos Lucé,
sur les traces de Léonard de Vinci



ans comme monitrice de théâtre à Gidy, Cercottes et Ingré elle organisait chaque fin d'année des sorties qui plaisaient au plus grand nombre. Lorsqu'elle a cessé ses activités théâtrales, Mamylène, à la demande des gens, a créé l'AML. Depuis les sorties, souvent agrémentées d'un repas, se multiplient et rendent heureux les participants : théâtres parisiens pour surtout des comédies, châteaux (la Ferté-Saint-Au-

L'AMICALE MAMY LOISIRS EN BREF

Association loi 1901

Créée en janvier 2015

Présidente : Marylène Jolliet

Secrétaire : Jean-Bernard Foucault

Trésorier : Charles De Courtye

45 adhérents

Budget : 11 500 euros

Cotisation : 15 euros

Adresse : 718 rue des Jonquilles.

45 770 Saran

Tél : 06 88 69 92 26

amicale.mamy.loisirs@gmail.com

Création d'une commission des menus scolaires

Réunissant tous les acteurs qui interviennent auprès de l'enfant, la commission se réunira chaque trimestre. Première en avril.

Composée d'élus, de personnels de la cuisine municipale, de représentants des parents d'élèves (un par établissement scolaire) et de représentants du périscolaire, la commission a pour but de traiter toutes les questions concernant la restauration scolaire. L'instance pourra traiter de l'équilibre alimentaire des

assiettes des quelque 1 200 repas servis quotidiennement dans les écoles et des 500 dans les centres de loisirs le mercredi. « La création de cette commission fait partie de nos engagements de ce mandat électoral, dit **Serge Patinote, adjoint municipal à la Vie scolaire et à la Restauration**. Cela va permettre d'être à l'écoute, de faire participer tous les utilisateurs et aussi les représenter. Les parents vont être acteurs de ce qui se passe par rapport aux menus. La commission sera force de proposition ». Elle abordera des thèmes comme les recommandations natio-

nales de la nutrition en collectivité, l'éducation au goût, le grammage, l'élaboration et les fréquences des menus, le gaspillage...

Faire passer des messages

La commission constitue une réelle avancée qui va permettre que les questions sur la restauration ne soient plus abordées dans les conseils de classe, ce qui se passait jusqu'ici. « Elle va recentrer toutes les questions concernant la restauration scolaire, dit **Marie Carmen Bataille, responsable de la Cuisine centrale**. Nous

allons pouvoir mieux évaluer les menus et le service afin de les améliorer. Nous aurons ainsi des retours sur le contenu ». Pour **Cécile Aguilon, diététicienne municipale** : « C'est aussi un moyen de faire

passer des messages, d'expliquer des choix. Et aussi de sensibiliser tous les acteurs qui interviennent auprès de l'enfant : les animateurs, les personnels de service, les parents... Nous sommes ici dans notre rôle d'éducation. Nous sortons du schéma familial. Le goût ça s'apprend. Dans le choix des menus et des plats rien n'est interdit sauf les excès ». Un compte rendu de chaque réunion de la commission sera transmis aux différents référents. La commission des menus scolaires a vocation à être évolutive à travers le temps.

• **Clément Jacquet**



CARNET DE ROUTE fin 2017/ début 2018

Nous félicitons les jeunes mariés

Laaid DARDOUR & Fatima LARGO – 27 Janvier

Nous saluons l'arrivée de

Youssef EL ALAMI – 2 décembre
 Jeyhnan FERRANT PHILOMENE – 6 décembre
 Louison AIGRET – 9 décembre
 Théo GODELLE – 9 décembre
 Vivien DOKORO BAKKAUS – 12 décembre
 Melvin THION – 12 décembre
 Élyna DAMLOUP – 13 décembre
 Capucine NANTOIS – 17 décembre
 Syanna LEFFRAY – 19 décembre
 Maëly DUVALLET – 22 décembre
 Wassim MELATI – 1^{er} janvier
 Juliette POISEAU – 6 janvier
 Keziah PITA MUKUNA – 9 janvier
 Jade MOHAMMED – 11 janvier
 Assia LABRAHIMI – 23 janvier
 Mia TEIXEIRA – 24 janvier
 Héloïse GOMEZ – 26 janvier
 Asma NACHAT – 28 janvier

Nous regrettons le départ de

2017

Gérard PÉGUY – 93 ans – 13 août
 Marie-Claire BREUGNOT épouse BONNETIER – 71 ans – 20 novembre
 Ginette VALLÉE veuve ALAPHILIPPE – 85 ans – 22 novembre
 Manuel DE CARVALHO – 62 ans – 22 novembre
 Christian DELBEC – 72 ans – 19 décembre
 Denise FLAGOLOT veuve MASSEY – 85 ans – 22 décembre
 Lucien PLOTON – 95 ans – 26 décembre
 Suzanne COLAS épouse DEMIGNÉ – 87 ans – 27 décembre
 Marie-Louise OGIER veuve BONNEAU – 91 ans – 31 décembre

2018

Alice HUMAIN veuve BRUNEL – 92 ans – 1^{er} janvier
 Éric VARANNE-VOISIN – 63 ans – 4 janvier
 Jackie GILLES – 67 ans – 17 janvier
 Maurice BOISSEAU – 57 ans – 18 janvier
 Ginette BILLET veuve MANDIGOUT – 92 ans – 19 janvier
 Latif HOT – 73 ans – 21 janvier
 Anne-Marie MARCHAND veuve LOUIS – 71 ans – 24 janvier
 Simonne BELLOUET veuve NOËL – 97 ans – 25 janvier
 Ginette ROND veuve HUBERT – 85 ans – 27 janvier
 Dominique HILT – 54 ans – 28 janvier



12 > 25
mars
2018

SPECTACLES | FILMS
SLAM | EXPOSITIONS
CONFÉRENCES

FESTIV'
ELLES

Femmes
engagées

 FestivElles

FLEURY-LES-AUBRAIS | INGRÉ | LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN | ORLÉANS
ORMES | SAINT-JEAN-DE-BRAYE | SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE | SARAN
Avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire | en partenariat avec France Bleu Orléans